Procès-verbal de réception des travaux

Réception des travaux avec ou sans réserves (article 1792-6 du Code civil).

Parties et travaux

Maître de l'ouvrage (nom, adresse)

Entreprise (raison sociale, adresse)

SIRET

Maître d'œuvre (le cas échéant)

Adresse du chantier

Marché / devis du

Travaux ou lot réceptionnés

Lieu

Date de la réception

Heure

Personnes présentes

Décision du maître de l'ouvrage

- ☐ La réception est prononcée sans réserves.
- ☐ La réception est prononcée avec les réserves énumérées ci-dessous.
- ☐ La réception est refusée pour les motifs indiqués ci-dessous.

Date d'effet de la réception

Motifs du refus

Réserves

N°	Nature et localisation du désordre	Délai de reprise	Levée
1			☐
2			☐
3			☐
4			☐
5			☐
6			☐
7			☐
8			☐

N°	Nature et localisation du désordre	Délai de reprise	Levée
9			☐
10			☐

La réception fait courir la garantie de parfait achèvement (un an), la garantie de bon fonctionnement (deux ans) et la garantie décennale.

Observations

Observations de l’entreprise ou du maître de l’ouvrage

Maître de l’ouvrage

Lieu

Date

Signature Maître de l’ouvrage

Nom en majuscules

Entreprise

Lieu

Date

Signature Entreprise

Nom en majuscules

Fait en deux exemplaires, un pour chaque partie.